



DEPARTEMENT DETECTION & SELECTION JEUNES

Saison 2018-2019 PV N°1 : réunion du 15-02-2019. 1/3

Présents :

Président : NIVARLET José
Brabant Wallon : DEKONINCK Marc, DEKONINCK Jérémy,
Hainaut : BORREMANS Michel,
Liège : DENOTTE Philippe, HALIN Michel, TASSIN Didier (secrétaire)
Luxembourg : HENIN Luc,
Namur : HERION Jean-Luc, LAUWERYS José,
Membres du Département "Haut Niveau" :
MUYLAERT Patrick, LECRIVAIN Jacques

Absents excusés :

CAPRON Lucienne, LECOMTE Pascal, ALBERT Marie-Hélène,
MARTIN Dany, HOETERS Jacquy, DEHENEFFE Marc, BAYARD
Pol, FIVET Jean-Marie

Absents :

La réunion se tient au Centre de Formation AWBB à Jambes, elle fait directement suite à la réunion du Département Haut Niveau en suivant l'ordre du jour.

1. Composition du département :

Le président nous présente un slide reprenant les membres du département.

2. Préparation de la JRJ du 31 mars 2019 :

J.NIVARLET : La JRJ aura lieu le 31 mars, Sentier de l'Epée, 35 à 6040 Jumet.

Le 1^{er} match ayant lieu dès 10h00, les provinces doivent être présentes dès 9h30. Les arbitres auront un briefing avant le début des rencontres.

3. Possibilités de repas :

Les personnes qui le désirent pourront manger à midi :

Américain-frites-salade ou Vol-au-vent-frites : 12 €

Panini Jambon – Mozzarella – Tomate : 3,50 €

Sandwichs Jambon et/ou Fromage ou Américain : 3,00 €

Portion de frites avec sauces : 3,50 €

Hot-dog : 3 €

Les commandes doivent arriver, si possible, le jeudi avant la JRJ.

4. Horaires des matchs de la JRJ :

Le président nous présente un slide reprenant l'horaire des matchs. L'horaire a été changé suite à la demande de la sélection luxembourgeoise, et avec l'accord des autres provinces, pour que ce ne soit plus toujours la même province qui joue les 3 derniers matchs de la journée, mais qu'il y ait une tournante entre les sélections.



DEPARTEMENT DETECTION & SELECTION JEUNES

Saison 2018-2019 PV N°1 : réunion du 15-02-2019. 2/3

5. Règlement de la JRJ :

Le président signifie que le règlement de la JRJ n'a pas changé par rapport à la saison passée.

Le règlement de la JRJ de ce 31 mars est présenté sous forme de slide et est commenté pour rappel aux personnes présentes.

LG : Demande pour qu'on remette sur les tables de marque un exemplaire du règlement aussi bien pour les personnes de la table que pour les jeunes arbitres.

6. Fiche signalétique des joueurs et fiche listing joueurs :

Le responsable de sélection enverra au DT les fiches des différents joueurs participants ainsi que le listing des équipes sous forme « Excel » avant le 25 mars.

NAM : Proposition de lettre de demande d'autorisation des parents pour la transmission des données personnelles des joueuses et joueurs en accord avec le RGPD.

7. Les feuilles de matchs :

Chaque province devra remplir le fichier Excel reprenant les feuilles de match, 15 joueurs pourront y être inscrits. Ce fichier devra être renvoyé à J. Nivarlet avant la JRJ.

Toutes les Provinces : Accord collégial sur l'utilité et la facilité d'utilisation de ce fichier pour les feuilles de match.

8. Liste des joueuses et joueurs :

J.NIVARLET : Il est important de bien envoyer le listing joueurs sous la forme ad hoc c'est-à-dire : le numéro du joueur, son nom et son prénom au sein d'une même colonne et le tout dans l'ordre des vareuses.

9. Procédure candidature des head-coachs - Modalités de fonctionnement HC provinciaux :

La direction technique (DT) est assurée par Laurent FRANCOIS.

J.NIVARLET : Les CTJ doivent connaître leurs obligations et leurs compétences.

Rappel important des modalités de fonctionnement :

- Statuts des Head-coachs provinciaux
- Compétences du Head-coach
- Compétences de la Commission Technique des Jeunes (CTJ)

La candidature du Head-coach doit parvenir au DT, Laurent FRANCOIS, à José Nivarlet et au CP des provinces concernées avant le 15 mai.

11. Nouvelles appellations des différents niveaux coachs :

Niveau 1 : moniteur sportif initiateur option Adultes

Niveau 2 : moniteur sportif éducateur

Niveau 3 : moniteur sportif entraîneur



DEPARTEMENT DETECTION & SELECTION JEUNES

Saison 2018-2019 PV N°1 : réunion du 15-02-2019. 3/3

12. JRJ 2020 – Dates – Lieu :

J.NIVARLET : Suite à la demande des provinces les saisons précédentes et à l'accord du CDA, il y a une possibilité d'organiser 2 JRJ en 2020.

BBW : Ne serait-il pas possible que les 2 JRJ ne soient pas structurées de la même manière :

une première qui se déroulerait comme une JRJ traditionnelle

une deuxième où chaque province ne présenterait plus que les joueuses et les joueurs qui auraient les qualités suffisantes pour être compétitifs ? Toutes les provinces ne présenteraient donc plus le même nombre de participants. Les coachs pourraient dès lors, durant la deuxième JRJ, diriger des joueurs qui ne seraient pas nécessairement de leur province, cela éviterait le désir de faire uniquement gagner sa sélection.

LUX : Dans ce cadre, il sera difficile de continuer à travailler avec les joueurs qui ne seraient plus concernés par la JRJ. Si, par exemple, il n'y avait plus que 3 ou 4 joueurs dans une province qui seraient susceptibles d'être repris, comment encore motiver les autres ?

Est-ce qu'une journée de stage ne serait pas plus intéressante qu'une deuxième JRJ suivant ces critères ?

J.NIVARLET : Ce sera un sujet de discussion avec tous les représentants des provinces dans une prochaine réunion après que chaque CTJ ait pu en parler avec ses coachs et son comité.

Question à toutes les provinces :

Est-ce que vous êtes toujours d'accord pour l'organisation de 2 JRJ en 2020 ?

Toutes les Provinces : Oui à l'unanimité !

J.NIVARLET : Les dates des deux JRJ seront : le 26/01/2020 et le 29/03/2020.

La première JRJ sera organisée par une province et la deuxième à Jumet par le Département.

Pour le Département,

Secrétaire
Didier Tassin

Président
José Nivarlet